

« Terre de vie » aide à valoriser les déchets verts

L'association de sensibilisation à l'environnement multiplie les actions auprès des scolaires, du grand public et des collectivités notamment avec un projet de réduction des déchets végétaux.

Au cœur des préoccupations de ces dernières années, l'écologie intéresse petits et grands. Créée en 2010 pour son indépendance de tout mouvement politique, l'association Est-varoise « Terre de vie et nature » (TDVN 83) cherche à sensibiliser le grand public et les collectivités à la préservation de l'environnement. Affiliée au réseau France nature environnement (FNE) qui fédère au niveau national de nombreuses associations de protection de la nature, TDVN 83 en est la représentante sur l'Est-Var et y déclina de nombreuses campagnes, notamment un projet de réduction des déchets verts (voir ci-dessous).

Chaque habitant produit 77 kg par an de déchets végétaux

Pour le président, Patrick Laffitte, la vice-présidente, Claude Martinot, le secrétaire, Jean-Jacques Bianchi et la trésorière, Dominique Reisler, l'association : « est au cœur des dialogues territoriaux visant à sensibiliser et à promouvoir l'environnement, via ses différentes actions, des démarches pédagogiques comme « le Baromètre du Développement Durable ». TDVN 83 propose des animations en milieu scolaire, avec des programmes éducatifs et ludiques, des ateliers pratiques qui s'appuient sur des jeux expliquant le développement durable. Des maquettes sur des thèmes ci-



Manon Rolet est chargée de projets au sein de l'association Terre de vie et nature. Elle explique les vertus du compostage.

blés : « la rivière m'a dit », « la forêt m'a dit », « la maison du bon air », « quand je mange, j'agis sur ma santé et mon environnement », sont autant de supports qui servent à inciter les collégiens à protéger la nature, la comprendre, chercher à diminuer les pollutions à connaître les mécanismes de la biodiversité et leur importance. « Des campagnes d'informations et

d'éducation aux écogestes élargissent le champ d'action de TDVN en s'adressant aux personnes en précarité des centres sociaux. Ce module sera prochainement adapté et étendu aux entreprises ».

Sentinelle de la nature

TDVN83 élabore également un projet « Sentinelle de la nature ». Il s'agit d'une plateforme qui permet

à chacun de signaler les atteintes à l'environnement dont il est témoin ou les initiatives favorables dont il a connaissance sur son territoire. On peut ainsi signaler sur une application une décharge sauvage.

L'association ne manque pas une occasion d'accompagner chaque citoyen à développer sa propre capacité de réflexion, d'action, d'ini-

tiative pour appréhender la complexité des bouleversements tant écologiques, économiques que sociaux. Chaque événement permet à TDVN de promouvoir cette éducation à l'environnement comme une projection pendant les journées mondiales des zones humides en février dernier.

Fréjus 100 % nature les 2 et 3 avril

La manifestation prévue dans les rues du centre ancien « Fréjus 100 % nature », le week-end du 2 et 3 avril, permettra aussi à l'association de présenter son exposition « Coexistence » avec des panneaux sur le milieu alpin, le littoral méditerranéen, les espèces animales, végétales, pour suivre les liens étroits qui relient l'humain et la nature.

« La région Provence-Alpes-Côte d'Azur repose sur un équilibre fragile entre une biodiversité d'exception et le développement de l'activité humaine, soulignent les spécialistes. Au travers d'une exposition et d'une série de web-documentaires, on découvre comment les liens inextricables entre les hommes et la nature façonnent nos territoires depuis des millénaires et influencent leur résilience ».

À découvrir si vous voulez savoir combien de moustiques une chauve-souris peut avaler chaque nuit !

J. J.
jjoris@nicematin.fr

Plateforme au sol, prêt gratuit de broyeur, composterie

Financé par l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et les communautés de communes, le projet de réduction des déchets verts a pour objectif de présenter les résultats de certaines agglomérations vertueuses et leurs méthodes.

« Des vidéos sur les solutions développées par trois collectivités de la région concernant la gestion de leurs déchets verts sont en ligne sur notre site. Nous prévoyons une journée de présentation de ces expériences pour les autres communes », explique Manon Rolet, chargée de projets et animatrice environnement.

L'agglomération Lubéron Monts de Vaucluse a réalisé une plateforme au sol où les particuliers viennent vider sans contrainte et en toute sécurité leurs végétaux.

La Communauté de communes Ventoux-Comtat Venaissin a choisi de créer une composterie où les végétaux sont broyés et mis en andains, retournés et arrosés. Puis le compost mûr est vendu à des agriculteurs locaux avec un impact carbone très limité puisque tout arrive et repart sur le même territoire.

Le brûlage des déchets verts interdit

Quant à Cœur du Var, l'agglomération apporte aux administrés des appareils électriques qui leur permettent de broyer chez eux des branches jusqu'à quatre centimètres de diamètre. Une formule gratuite pour les particuliers pendant une semaine.

« Nous rappelons que le brûlage des déchets verts est in-

terdit pour réduire la pollution de l'air et préserver la santé, poursuit Manon Rolet. Chaque habitant produit 77 kg par an de déchets verts ».

À noter d'ailleurs que brûler ces végétaux est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Tous les déchets verts collectés dans l'agglomération est-varoise sont valorisés sur le site de La Poudrière à Puget-sur-Argens. Une partie est transformée en compost, mise gratuitement à la disposition des habitants dans les déchetteries.

Estérel Côte d'Azur Agglomération met à disposition plusieurs solutions : les déchetteries intercommunales accessibles à tous les administrés gratuitement, des Adrets de l'Estérel, de Fréjus, de Puget et de Saint-Raphaël où les particuliers peuvent vider en toute sécurité leurs végétaux sur une plateforme au sol.

Les quais de dépôts des déchets verts de Roquebrune-sur-Argens sont réservés aux Roquebrunois du lundi au samedi de 14 à 17 heures. Quai de transit des Issambres du lundi au samedi de 9 à 12 heures.

Une collecte en porte à porte est organisée sur les communes de Fréjus et de Saint-Raphaël, destinée uniquement aux tontes de pelouse, feuilles et fleurs mortes, élagage et branchages jusqu'à 8 cm de diamètre et 1 m de long.

Possibilité pour chacun d'acquiescer un composteur pour un prix de dix euros en s'adressant au Smiddev (04 98 11 98 80).

Contact Terre de vie et nature : 06.17.91.80.06.



En compostant vos déchets biodégradables, vous évitez l'enfouissement d'environ 30 % du poids de vos déchets.